



Lyss, 19.09.2019

Charte 2019

Codoc prépare l'avenir des métiers forestiers

Mission et vision

- Codoc est un centre de prestations pour la formation forestière au niveau suisse.
- Codoc promeut la qualité et le développement de la formation initiale et continue des professions forestières.
- Codoc s'engage en faveur de contenus de formation harmonisés au niveau suisse et orientés vers le futur.
- Codoc soutient les professionnels forestiers actifs dans l'enseignement en développant et publiant des moyens d'enseignement et des documents pédagogiques de soutien.
- Codoc se tient à disposition des professions forestières en tant que partenaire conseil compétent.
- Les principaux champs d'activités de Codoc sont
 - La promotion de l'information professionnelle et de la collaboration dans la branche forestière
 - L'élaboration de moyens d'enseignement et le soutien aux professionnels forestiers actifs dans l'enseignement
 - La promotion de la relève professionnelle dans le secteur forestier
 - La promotion de la santé des apprentis du secteur forestier
 - La promotion des cours sur la sécurité au travail lors de la récolte du bois pour les personnes sans formation forestière
 - L'offre d'informations d'actualité et de qualité professionnelle pour la pratique

Philosophie et posture de travail

- Les collaborateurs et collaboratrices de Codoc
 - adoptent une posture de travail orientée solution, centrée sur les clients et à l'écoute des besoins de la pratique
 - sont compétents, curieux, dynamiques, orientés objectifs et à l'aise dans le travail d'équipe
 - défendent les intérêts des professions forestières
 - s'engagent pour un mode de travail transparent, à l'interne comme vers l'extérieur.
- Codoc adopte des processus de travail aussi simples et efficaces que possible.
- Codoc utilise le potentiel de la numérisation de façon bénéfique.

Organisation

- Codoc est financé par l'office fédéral de l'environnement OFEV ; son siège est situé au Centre forestier de formation de Lyss (BE).
- La conduite stratégique est de la responsabilité de l'OFEV. La stratégie est évaluée et actualisée tous les quatre ans.
- Codoc est accompagnée par un Conseil. Ses membres représentent les professions et les associations forestières, de même que les prestataires de formation. Ils conseillent la direction de Codoc.